ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2015

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune d'EZY SUR EURE (Département de l'EURE)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Sous réserve d'une délibération du Conseil Municipal demandant l'intervention de l'EPF, lui déléguant l'exercice du droit de préemption urbain et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section B numéro 651, pour une contenance de 571 m².
POS :	POS : Zone UA (PLU en cours)
PROJET :	Création d'un giratoire et construction d'un petit collectif locatif.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	**18 avril 2016 - Avis favorable.**
PROPRIÉTAIRE :	**Consorts BERTHE**
ÉVALUATION DOMANIALE :	18 mars 2016 – 90 000 € + 10 % de marge de négociation
IMPUTATION :	**Compte n°924 260 – EZY SUR EURE "Mixte : voirie et logements"** **Enveloppe projet : 105 000€**

ROUEN le 4 mai 2016

Président du Conseil
d'Administration de l'EPF Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL